

I - Liste des pièces à fournir le jour de l'inscription

Fiche de synthèse (sera fournie le jour de l'inscription)

Fiche candidature internat (CPGE seulement). Pour les ATS, les places sont limitées

Fiche d'urgence infirmerie

Eventuellement, un courrier d'informations confidentielles sous enveloppe fermée pour l'infirmerie

Photocopie recto-verso de la carte d'identité de l'élève

Pour les boursiers de l'enseignement supérieur, le document « attribution conditionnelle ou définitive » (ou en septembre si vous ne l'avez pas encore).

Fiche « droit à l'image » complétée

Un Relevé d'Identité Bancaire (au dos, nom, prénom, section de l'étudiant)

Pour les demi-pensionnaires : un règlement de 80,60 € (soit 20 repas) sera demandé pour la création de la carte de restauration pour la rentrée.
Le plus simple : vous venez avec un chèque, à l'ordre de l'agent comptable du lycée Rascol, avec au dos nom, prénom, section
Vous pourrez aussi payer sur place par carte bancaire, espèces, virement bancaire ou prélèvement automatique au bureau de l'intendance (risque d'attente)

Les internes ne sont pas concernés, ils recevront en octobre une première facture).

Un chèque de 7 euros à l'ordre du foyer socio-éducatif
Cette cotisation a un caractère facultatif. Votre versement constitue un soutien au Lycée pour les services qu'il offre à tous les élèves (notamment Cafétéria, jeux, clubs, œuvres sociales).
Préciser le nom et la classe de l'élève au dos du chèque

Pour les CPGE, une double inscription en L1 à l'université Champollion est obligatoire, les informations seront données lors de l'inscription à Rascol. (NB, cette inscription ne nécessite pas le passage par Parcoursup).

Avez-vous été éco-délégué : oui non

Etes-vous Jeune Sapeur Pompiers : oui non

II – Documents à apporter à la rentrée de septembre

Carte jeune obligatoire pour l'accès au lycée et à la restauration pour demander une carte ou mettre à jour les données se connecter sur le site <https://laregion.fr/demander-votrecarte> : **Prévoir un délai de deux mois.**

Copie des résultats du bac

Copie des résultats du BTS ou DUT (pour les ATS)

III - Liste des documents à retrouver sur l'ENT de Rascol

Jours et heures d'inscription BTS et CPGE
Information intendance + dossier de fonds social
Calendrier des dates de rentrée scolaire
Règlement de l'internat (CPGE)
Information Foyer socio-éducatif



Lycée Rascol
10 rue de la République
81012 ALBI CEDEX 09

NOM

Prénom :

☐ Fille ☐ Garçon

DOSSIER D'INSCRIPTION pour l'année scolaire 2022-2023

CPGE ATS

CPGE TSI	1 ^e année	2 ^e année
BTS CG	1 ^e année	2 ^e année
BTS CCST	1 ^e année	2 ^e année
BTS CPI	1 ^e année	2 ^e année
BTS CPRP	1 ^e année	2 ^e année
BTS CRSA	1 ^e année	2 ^e année
BTS ELEC	1 ^e année	2 ^e année
BTS SN EC	1 ^e année	2 ^e année
BTS SN IR	1 ^e année	2 ^e année

FCIL

Régime ☐ Ext ☐ DP ☐ INT (CPGE seulement)

Vérifier et corriger ou compléter éventuellement EN ROUGE les informations pré-imprimées sur la fiche renseignement élèves

En particulier adresse et téléphone du responsable

Adresse personnelle de l'étudiant (si différente de l'adresse familiale) :

Portable de l'étudiant:

Date : Signature de l'étudiant : :